

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	1 / 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial 50 404 - Fixative B72
du produit
Numéro d'enregistrement REACH--
UFI UFI: Q6XO-MFGQ-G102-1HCP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale

Produits pour la conception artistique de substrats porteurs et solides.

Usages déconseillés

Applications autres que "Utilisation général"

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Strasse 2
D-40699 Erkrath
Tel +49 (0) 211 - 2509 - 0
Fax +49 (0) 211 - 2509 - 479
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30, ven 8.00-13.30
tel. +49 (0) 211-2509-474
sdb@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence Berlin
+49 30-30686700
(24/7 counseling en allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Flam. Liq. 2; H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
STOT SE 3; H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	2 / 12

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

résine acrylique
Alcools
cétone
UV-protection

Numéro CAS ---
EINECS / ELINCS / NLP ---
Numéro d'enregistrement REACH ---
Numéro CI ---

3.2 Mélanges

Substance 1

1-methoxy-2-propanol: 25 < 50 %
CAS: 107-98-2
REACH: 01-2119457435-35
Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H336

Substance 3

butanone: 2,5 < 5 %
CAS: 78-93-3

Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225 / STOT SE 3;
H336

Substance 5

EO bis(benzotriazolyl)phenylpropionat: 0,1 - 0,5 %
CAS: 104810-47-1
Aquatic Chronic 2; H411 / Skin Sens. 1A; H317

Substance 2

ethanol: 25 < 50 %
CAS: 64-17-5
REACH: 01-2119457610-43
Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225

Substance 4

acetone: 2 < 3 %
CAS: 67-64-1
REACH: 01-2119471330-49

Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225 / STOT SE 3;
H336

Indications complémentaires

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Aucune mesure particulière n'est requise.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	3 / 12

Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon.
En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.
En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article 50404 Date d'émission: 26.02.24
Version 1 (26.02.24) Page 4/ 12

Conditions de stockage et de conditionnement
Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

DNEL index plan

107-98-2 1-methoxy-2-propanol

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	369,00000	mg/m ³
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets systémiques	50,60000	mg/kg
DNEL salarié	Aiguë - inhalation, effets locaux	553,50000	mg/m ³
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	33,00000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets locaux	43,90000	mg/m ³
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	78,00000	mg/kg

DNEL index plan

64-17-5 ethanol

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	950,00000	mg/m ³
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets systémiques	343,00000	mg/kg
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	87,00000	mg/kg
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	114,00000	mg/m ³
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	206,00000	mg/kg

DNEL index plan

67-64-1 acetone

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	1210,00000	mg/m ³
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets systémiques	186,00000	mg/kg p.c. /jou
DNEL salarié	Aiguë - inhalation, effets locaux	2420,00000	mg/m ³
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	62,00000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	200,00000	mg/m ³
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	62,00000	mg/kg p.c. /jou

DNEL index plan

104810-47-1 EO bis(benzotriazolyl)phenylproponat

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	0,35000	mg/m ³
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets systémiques	0,50000	mg/kg
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	0,02500	mg/kg
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	0,08500	mg/m ³
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	0,25000	mg/kg

PNEC index plan

107-98-2 1-methoxy-2-propanol

PNEC terre	4,59000	mg/kg
PNEC eaux, eau douce	10,00000	mg/L

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	5/ 12

PNEC eaux, eau de mer	1,00000	mg/L
PNEC terre, eau douce	52,30000	mg/kg
PNEC terre, eau de mer	5,20000	mg/kg
PNEC station d'épuration (STP)	100,00000	mg/L

PNEC index plan

64-17-5 ethanol

PNEC terre	0,63000	mg/kg
PNEC eaux, eau douce	0,96000	mg/L
PNEC eaux, eau de mer	0,79000	mg/L
PNEC terre, eau douce	3,60000	mg/kg
PNEC terre, eau de mer	2,90000	mg/kg
PNEC station d'épuration (STP)	580,00000	mg/L

PNEC index plan

67-64-1 acetone

PNEC terre	29,50000	mg/kg
PNEC eaux, eau douce	10,60000	mg/L
PNEC eaux, eau de mer	1,06000	mg/L
PNEC terre, eau douce	30,40000	mg/kg
PNEC terre, eau de mer	3,04000	mg/kg
PNEC station d'épuration (STP)	100,00000	mg/L

PNEC index plan

104810-47-1 EO bis(benzotriazolyl)phenylpropionat

PNEC terre	2,00000	mg/kg
PNEC eaux, eau douce	0,00230	mg/L
PNEC eaux, eau de mer	0,00023	mg/L
PNEC terre, eau douce	3,06000	mg/kg
PNEC terre, eau de mer	0,30600	mg/kg

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

Protection des mains

Matériau approprié: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du revêtement > 0,35 mm

Période de latence > 480 min

Ultranitril 492 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de

Toutes les indications sont réalisées en coopération avec la société MAPA GmbH - d'après la directive CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation cités dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE. Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit.

Protection oculaire

Lunettes de protection

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article 50404 Date d'émission: 26.02.24
Version 1 (26.02.24) Page 6 / 12

soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide
Couleur limpide
Odeur légèrement douceâtre

	min	max		
Point de fusion/point de congélation	---	---		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	---	---		
Inflammabilité			---	
Limites d'explosibilité	---	---		
Point éclair/plage d'inflammabilité	15 °C	15 °C		
Température d'ignition	---	---		
PH	---	---	---	---
Viscosité	---	---	---	---
Viscosité	11 mm ² /s	12 mm ² /s	40 °C	---
Solubilité		---	---	---
Coefficient de partage: n-octanol/eau		---		
Tension de vapeur		---	---	---
Densité et/ou densité relative		0,88 g/ml	20 °C	---
Densité de vapeur relative	---	---	---	---
Température d'auto-inflammabilité	---	---	---	---
Indice de réfraction	---	---	---	---
---	---	---		

Danger d'explosion ---
caractéristiques des particules ---

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article 50404
Version 1

(26.02.24)

Date d'émission:
Page

26.02.24
7 / 12

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Tests toxicologiques
107-98-2

1-methoxy-2-propanol

par voie orale	DL50	Rat		4016,00000	mg/kg	-
par inhalation	CL50	Rat	>	25,80000	mg/L	(6h)
dermique	DL50	Lapin	>	2000,00000	mg/kg	-

Tests toxicologiques
64-17-5

ethanol

par voie orale	DL50	Rat		10470,00000	mg/kg	-
par inhalation	CL50	Rat		38,00000	mg/L	(4h)
par inhalation	CL50	Souris	>	20,00000	mg/L	(4h)
dermique	DL50	Lapin	>	2000,00000	mg/kg	-

Tests toxicologiques
78-93-3

butanone

par voie orale	DL50	Rat		2740,00000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin		6480,00000	mg/kg	-

Tests toxicologiques
67-64-1

acetone

par voie orale	DL50	Rat		5800,00000	mg/kg	-
par inhalation	CL50	Rat	>	76,00000	mg/L	(4h)
dermique	DL50	Lapin		7400,00000	mg/kg	-

Toxicocinétique, métabolisme
et distribution

Toxicité aiguë

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

En cas d'inhalation

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Ingestion

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Contact avec la peau

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Contact avec les yeux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation: Voies
respiratoires

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation: Peau

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité spécifique pour
certains organes cibles

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité à dose répétée

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets cancérigènes, mutagènes et tératogéniques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article 50404 Date d'émission: 26.02.24
Version 1 (26.02.24) Page 8 / 12

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

11.2 Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

64-17-5 ethanol

CL50	Leuciscus idus		8140,00000	mg/L	48h
EC50	Chlorella vulgaris		275,00000	mg/L	(72h)
EC50	Daphnia magna	>	10000,00000	mg/L	48h

Effets toxiques sur l'environnement

78-93-3 butanone

CL50	poissons		3220,00000	mg/L	(96h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		5090,00000	mg/L	(48h)

Effets toxiques sur l'environnement

67-64-1 acetone

CL50	Oncorhynchus mykiss	>	5540,00000	mg/L	(96h)
EC50	Selenastrum capricornutum	>	7500,00000	mg/L	(96h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)	>	8800,00000	mg/L	(48h)

Effets toxiques sur l'environnement

104810-47-1 EO bis(benzotriazolyl)phenylpropionat

CL50	Oncorhynchus mykiss		2,80000	mg/L	(96h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		4,00000	mg/L	(48h)

Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le milieu aquatique 1

Numéro de catalogue ---

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	9 / 12

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 Autres effets nocifs

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080111 080111* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Recommandation

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Conditionnement

Code de déchet

--- ---

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Indications diverses

<https://www.schmincke.de/en/know-how/good-to-know/disposing-of-washing-water-colour-medium-remains>

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Matières apparentées aux peintures
IMDG, IATA PAINT RELATED MATERIAL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 3
IMDG 3
IATA 3

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG No
Marine Pollutant - ADN ---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	10 / 12

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code: ADR/RID	F1
Classe de danger	30
Étiquette de danger ADR	3
Quantités limitées	5L
Conditionnement: Instructions	P001 - IBC03 - LP01 - R001
Conditionnement: Dispositions particulières	PP1
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé	MP19
Réservoirs mobiles: Instructions	T2
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières	TP1 - TP29
Codification réservoirs	LGBF
Restriction concernant les tunnels	D/E
Remarques	---
EQ	E1
Dispositions particulières	163 - 367 - 650

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS	F-E, S-E
Dispositions particulières	163 - 223 - 367 - 955
Quantités limitées	5L
Conditionnement: Instructions	P001 - LP01
Conditionnement: Dispositions particulières	PP1
IBC: Instructions	IBC03
IBC: Réglementations	-
Instructions réservoirs IMO	-
Instructions réservoirs UN	T2
Instructions réservoirs Dispositions particulières	TP1 - TP29
Stowage and segregation	category A
Properties and observations	---
Remarques	---
EQ	E1

Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard	Flammable Liquid
Passenger	355 (60L)
Passenger LQ	Y344 (10L)
Cargo	366 (220L)
ERG	3L
Remarques	---
EQ	E1
Special Provisioning	A192

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%] 89,5

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	11 / 12

Teneur en VOC [g/L] ---
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage LK 3
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue ---
Décret relatif aux défaillances ---
Indications relatives à une limitation de la durée de travail

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
89,5
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/849 - ATP 17

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

50 404 - Fixative B72

N° de l'article	50404	Date d'émission:	26.02.24
Version	1 (26.02.24)	Page	12/ 12

sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Indications diverses
